



Enjeux économiques de la culture

Descriptif

L'objectif du cours est de comprendre les spécificités économiques des biens culturels, en quoi suivent-ils des lois économiques différentes des autres biens ou services et de montrer la nécessité d'une politique culturelle pour respecter ces spécificités. Les industries culturelles sont également examinées. Les grandes politiques culturelles seront abordées comme par exemple : les festivals et le développement économique local ; le prix unique du livre; la fiscalité de l'art en Europe ; fondation et mécénat culturels en France ; la politique du patrimoine en France; les politiques en faveur du spectacle vivant (théâtre, danse, etc.) ; les politiques publiques pour le cinéma en France ; les politiques de soutien à la musique actuelle et les conséquences du développement d'internet ; la politique d'acquisition des œuvres par les musées nationaux.

Pré-requis souhaités

Il n'y a pas de pré-requis exigés mais une bonne connaissance de la culture et un intérêt fort pour ce thème sont nécessaires.

En bref

Crédits ECTS : 3.0

Nombre d'heures : 18.0

Temporalité : Semestriel

Type d'enseignement : Cours magistral

Année : 4 | Quatrième année

Mode de validation : Examen terminal écrit

Contacts

Responsable(s)

Le Héron Edwin

e.le.heron@sciencespobordeaux.fr

Examens

Le nombre de crédits ECTS et les modalités d'évaluation sont susceptibles d'être différents pour les étudiants en programmes d'échange à crédits.

Bibliographie indicative

- Benhamou F., *L'économie de la culture*, Repères, La Découverte, 1996.